CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:20 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	8:0[illegible]

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:20 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Queen et Crescent.

Station Terminale, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridian Accommodation	4:35 p m
Meridian local	4:40 p m
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:30 p

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	7:10 p m

ARRIVEE.

Houston, Beaumont, De Quincy, Eunice, Opelousas, Baton Rouge	10:55 a m

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN

Embrachements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Beach, dimanche seulement	5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches excepté	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell	

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:10 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:25 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée des Sixième et Premier Districts.

I.—Portant les numéros municipaux 2912 et 2914 rue Jena, entre les rues Willow et Claiborne.

II.—Portant les numéros municipaux 1320 et 1322 rue Roman, entre les rues Erato et Thalie.

Mlle Charlotte T. Schaefer vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,026 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été addressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 673, borné par les rues Cadiz, Willow, Jena et Claiborne; le dit terrain est désigné par le numéro neuf et mesure trente (30) pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalia, désigné par le numéro seize (16) et mesure trente-et-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Roman par une profondeur de cent vingt-et-un pieds, quatre pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après un certificat de voyer de H. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté le 6 novembre 1897 et annexé à un acte passé devant Benj. Ory, notaire, le 2 février A. D. 1898.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES B. ROSSER, JR.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro 2318 rue Constance, entre les rues Première et Philip.

Equitable Homestead Association vs. Miss Irma Blessman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,010 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance, Première, Laurel et Philip, mesurant vingt-cinq pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Constance par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et six lignes, et une profondeur sur la ligne vers la rue Première de cent trente-six pieds, un pouce et quatre lignes, de là à un angle droit sur le côté courant vers la rue Première de trente-cinq pieds, une ligne, puis une seconde profondeur de vingt-trois pieds, neuf pouces et deux lignes, par une largeur dans le fond de soixante pieds, quatre pouces et quatre lignes. Le dit lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan dressé par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 18 février 1901, et est composé d'un portion du terrain original désigné par le numéro vingt-cinq et l'arrière portion du terrain désigné par le numéro vingt-six.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire au moment de l'adjudication un dépôt dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACK SPEARING,
Avocat pour la demanderesse.
avril 11 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIARE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième district formant le coin de la rue Music et Nord Miro, bâtisses portant le No. municipal 2300 et 2302 rue Music.

Union Homestead Association vs Frédérick G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107935—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 1468, borné par les rues N. Miro, autrefois Libéral, N. Tonti, autrefois Force, St. Roch et Music, le dit lot est désigné par le No. quatre (4), et mesure trente et un pieds (31), onze pouces (11), et huit lignes (8''') de face à la rue Music, sur cent quatre pieds (104'), dix pouces (10''), deux lignes (2'''), de profondeur et forme le coin des rues Music et Nord Miro, autrefois Force.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON et CARROLL,
Avocats pour la demandresse
mars 28 29—avril 1 3 9 17 24 30

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District, formant le coin de l'avenue Slidell et la rue Vallette (Ilet Belleville et Homer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Noah Lyle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,308 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 44, borné par les rues Vallette (autrefois Goselin), Belleville (autrefois Chestnut) et Homer et l'avenue Slidell (autrefois Jackson), désignés par les numéros 20 et 21 selon le croquis joint à l'acte passé devant Paul E. Laresche, ancien notaire, le 24 juin 1867, et suivant lequel les dits lots mesurent comme suit: Lot No. 20, trente-deux pieds (32') trois pouces (3'') de face à la rue Vallette (autrefois Goselin) par cent vingt pieds (120') de de profondeur entre lignes égales et parallèles; et lot 21 forme le coin de la rue Vallette (autrefois Goselin) et l'avenue Slidell (autrefois Jackson), et mesure trent-deux (32') pieds, un (1'') pouce et cinq (5) lignes de face à la rue Vallette (autrefois Goselin) par cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à l'avenue Slidell (autrefois Jackson).

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON et CARROLL,
Avocats pour la demandresse.
mars 28 29—avril 3 9 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et améliorée dans le Premier District portant les numéros municipaux 732 et 734 rue Lopez, entre Gravier et Perdido.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs Lizzie Robinson, épouse de Barney Carter et Barney Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No.107866 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette Ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à Midi, la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privileges, voies, dépendances et avantages qui y appartiennent de quelque sorte; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 651, borné par les rues Lopez, Gravier, Salcedo et Perdido, et désigné par le No. 10 sur un plan dressé par D. M. Brosnan, D. C. S., en date du premier Avril 1890 annexé à un acte de vente passé devant A. G. La Pice, notaire, le 30 Juin, 1890, et d'après le dit plan ce lot mesure trente pieds de face sur la rue Lopez, par cent deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes paralleles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
HENRY MOONEY, avocat pour la demanderesse.
mars 28 29—avril 3 9 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District, portant le numéro 2822 rue Lowerline, entre les rues Spruce et Panola.

Daniel J. Devlin vs. Louis Larche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,865 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Spruce, Panola (autrefois Cypress) et Adams. Le dit lot est désigné comme lot original No. 15 de l'Ilet 282, et mesure trente pieds, trois pouces, sept lignes (30', 3'', 7''') de face à la rue Lowerline, cent quatorze pieds, trois pouces, sept lignes (114', 3'', 7''') de profondeur sur la ligne qui divisant du lot No. 14; cent dix-huit pieds, neuf pouces et six lignes (118', 9'' et 6''') de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 16; et trente (30') pieds sur la ligne à l'arrière. Ce lot forme une partie de ce terrain qui est désigné par la lettre E d'après un croquis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, en date du 24 mars 1897, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JAMES J. McLOUGHLIN,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de David Schwartz, Sr.

No. 105,728, Cour Civile de District, Division "C".

PETIT COTTAGE
Cambronne entre les rues Mobile et Sycamore.

PAR STROUDBACK et LATTER, Charles S. Stroudback, encanteur. Le JEUDI, 23 avril, 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 13 mars, 1914 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "C", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent, étant une partie du lot DOUZE le plus près de la rue MOBILE, dans l'Ilet No. 308-322 borné par les rues Cambronne, Mobile, Dante et Sycamore, dans le septième district de cette ville, laquelle dite portion du lot 12 contient 60 pieds de face sur la rue Cambronne par une profondeur de 150 pieds et rejoint le lot No. 14, entre lignes égales et parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un an de crédit, à l'option de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a, sera représentée par une traite de l'acquéreur, à son ordre et endossée par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantie par une hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant

C. C. FRIEDRICHS, ESQ., Notaire Public aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK et LATTER, Encanteurs.
FRED DEIBEL, Avocat.
mars 22-29 avril 5-12-19-23

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 920-922 rue Louisa, entre les rues des Remparts et Bourgogne.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. John B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,908—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Remparts et Bourgogne, et suivant lequel le dit lot est désigné comme lot No. cinq (5) sur un croquis de P. N. Judice, notaire, et mesure trente-cinq (35') pieds, six (6'') pouces et deux lignes de face à la rue Louisa et cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, adjacent au lot No. quatre (4) au dit plan, lequel se trouve en dépôt dans les bureaux du Charles Boudousquie, notaire, et le dit lot est également désigné par le numéro seize (16) sur le tableau de taxes pour cette paroisse; les bâtisses sur ce lot sont désignées par les numéros municipaux 920 et 922 rue Louisa.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquèreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Meadow, dans l'ilet borné par les dites rues et par l'avenue Leake et les rues Magazine et Audubon.

Frank B. Twomey vs. James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,932 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro 10 dans l'Ilet No. 17 (Greenville), borné par l'avenue Leake et les rues Broadway (autrefois S. Market), Magazine (autrefois Foucher), Audubon (autrefois Chestnut) et Meadow (autrefois Market); lequel lot forme le coin de Broadway et Meadow (autrefois Market), et mesure vingt-trois pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur et face de cent cinq pieds sur la rue Meadow (autrefois Market).

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, améliorée du sixième district portant le numéro municipal, 1123 rue Octavia, entre Perrier et Coliseum.

Gustave A. Liambias vs. Orin F. Terry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107893..En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Octavia, Perrier, Coliseum et Peters Avenue, étant l'Ilet No. 306, lesquels dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Octavia sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; commençant à une distance de cinquante pieds du coin de la rue Octavia et Perrier.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES J. THEARD,
Avocat pour le demandeur.
mars 28 avril 3-9-17-24-30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Adam Laumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,078 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lilly Aucoin, veuve d'Adam Laumann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
avril 7 11 16

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D — No. 105,395.

SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistrée No. 105,395, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à la vente à l'encan, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet 516, borné par les rues Villeré, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 12, mesurant 35 pieds de face à la rue Villeré par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 janvier 1837, mesurant 35 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villeré par 159 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages, portant le No. 2418 rue Villeré.

2—Un lot de terrain avec toutes les améliorations, situé dans le même district et ilet également décrit ci-dessus, désigné comme No. 6, et mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré par 71 pieds 4 pouces de profondeur, étant les parties en arrière des lots 10 et 11.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et le solde à crédit d'un ou un et deux ans, représenté par des effets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêts dès la date jusqu'au paiement. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acheteur doit payer les taxes pour 1914. L'acheteur doit payer l'acte de vente devant John Lautenschlaeger, notaire. Dix pour cent sans intérêt ni amendement devant être déposés au moment de l'adjudication pour sceller la vente avec

J. L. Onorato
Encanteur, 820 Rue Common.
avril 5 12 19 26—mai 3 7

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées du Premier District portant les numéros municipaux, 329-331 rue Alexander, entre les rues Palmira et Banks. Chaque lot avec les bâtisses et améliorations devant être vendu séparément.

Felix J. Dreyfous vs. A. B. Davis, Receveur Metropolitan Building Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107859 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terrain située dans le 6ème District de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet No. 708, borné par les rues Milan, Roman, Général Taylor et Derbigny, désigné par la lettre B sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de la ville, en date du 4 novembre 1912, joint à l'acte passé devant Martin H. Manion, notaire, le 12 novembre 1912. La dite parcelle de terrain, commençant à une distance de quarante-cinq pieds dix pouces du coin des rues Milan et Derbigny, mesure quarante-cinq pieds dix pouces de face à la rue Milan par un profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le proces ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.
avril 3 9 17 24—mai 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Constantinople et S. Remparts, mesurant le tout 60 pieds de face à la rue Constantinople par 120 pieds de profondeur et de face à la rue S. Remparts, bâtisses portant les Nos. 1938 rue Constantinople et 4014 rue S. Remparts.

Homeseekers' Building and Loan Association vs. John A. Bacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,936 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1—Un certain lot ou parcelle de terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constantinople, S. Remparts (autrefois rue St-Denis), Dryades et Marengo; la dite parcelle de terrain forme le coin des rues Constantinople et S. Remparts, et mesure trente pieds de face à la rue Constantinople par une profondeur et de face à la rue Remparts de 90 pieds, et forme le devant entier par 90 pieds de profondeur du lot désigné par le numéro 13 de l'Ilet No. 81 sur un plan ou croquis fait par Castaing & Celles, architectes, en date du 25 mars 1865, et joint à l'acte passé devant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

2—Une autre partie ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet et adjacent de la propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds de face à la rue Constantinople, par une première profondeur de 90 pieds sur les côtés de la rue Remparts, de là suivant des angles droits sur une ligne vers la rue Remparts 30 pieds, aussi 30 pieds sur la rue Remparts vers la ligne en arrière, et sur la ligne opposée vers Dryades, la dite parcelle de terrain a une profondeur de 120 pieds et une largeur en arrière de 60 pieds, et est composée en entier du lot original No. 14, et de la parcelle en arrière du sus-dit lot mentionné No. 13, comme indiqué sur le plan de Castaing & Celles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication, au moment de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WILLIAM L. HUGHES,
Avocat pour le demandeur.
avril 4 9 17 24—mai 1 6 7

VENTES A L'ENCAN

PAR C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de receveur.

Bemis. Bro. Bag Company vs. Standard Guano and Chemical Manufacturing Company.

No. 105,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier & Son; C. A. Tessier, encanteur. Bureau, 134 rue Carondelet, MARDI, 5 mai 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 28 novembre 1913, et signé le 5 décembre 1913, et sur ordre daté le 2 avril 1914, par l'honorable Fred D. King, juge de la cour precitée, Division B, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Manufacture d'Acides.

No. 1—Cinq certains lots ou parcelles de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, toutes les machines, chaudières, appareils, bâtisses, accessoires qui en dépendent, excepté les rails, croisements, aiguillages, traverses et autres parties d'une voie de chemin de fer sur la dite propriété, aucune desquelles n'appartient à la Standard Guano and Chemical Manufacturing Co. et aussi le bail sur une autre étendue de terre, le tout étant situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans et décrit comme suit:

—1Une certaine étendue ou parcelle de terre, composée de l'entier de l'Ilet 1,378, borné par les Champs-Elysées et les rues Law, Marigny et Magistrat, excepté la parcelle coupée par la ligne du Louisville et Nashville R. R., laquelle étendue ou parcelle de terre mesure, plus ou moins, deux cent vingt-et-un pieds et trois pouces de face à la rue Magistrat, trois-cent dix-neuf pieds et onze pouces de face à l'avenue des Champs-Elysées, deux cent quatre-vingt-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Law, deux cent quarante-sept pieds et onze pouces sur la rue Marigny et quatre-vingt-seize pieds sept pouces le long de la ligne du Louisville et Nashville R. R.

2—Une certaine parcelle de terre étant l'Ilet 1497, borné par l'aven